

Permanences des élus dans les quartiers - Semaine du 3 au 9 mars 2025

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité assure une permanence continue, toutes les semaines, dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute sans rendez-vous :

Lundi 3 mars, de 9h à 10h :

Monsieur Philippe ARBONA, *Conseiller Municipal*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

Lundi 3 mars, de 10h à 11h :

Madame Valérie BAZIN-MALGRAS, *Conseillère Municipale auprès de M. le Maire en charge des Relations Internationales*

Maison de quartier des Chartreux, 120 ter avenue Edouard Herriot

Mardi 4 mars, de 16h à 17h :

Madame Virginie GUILLAUMET, *Adjointe au Maire en charge des quartiers Chartreux et Sénardes et de la Vie Citoyenne*

Maison de quartier des Sénardes, 3 allée Yves de Copainville

Mercredi 5 mars, de 10h à 12h :

Madame Loëtitia BEURY, *Conseillère Municipale*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

Mercredi 5 mars, de 10h à 12h :

Madame Flavienne LEMELLE, *Adjointe au Maire en charge des quartiers Centre-Ville et Marots et de la Coordination de Mieux Vivre ma Ville*

Autour du marché des Marots

Mercredi 5 mars, de 10h à 12h :

Madame Gisèle VIARDIN, *Conseillère Municipale*

Maison de quartier des Chartreux, 120 ter avenue Edouard Herriot

Jeudi 6 mars, de 10h à 12h :

Monsieur François MANDELLI, *Conseiller Municipal*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

Vendredi 7 mars, de 17h à 18h :

Monsieur Pascal MOREAU, *Conseiller Municipal*

Maison de quartier des Marots, 23 rue Trouvassot

Samedi 8 mars, de 10h à 12h :

Madame Flavienne LEMELLE, *Adjointe au Maire en charge des quartiers Centre-Ville et Marots et de la Coordination de Mieux Vivre ma Ville*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr